



lycée professionnel  
René Laennec

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale



Pont-L'Abbé le 1<sup>er</sup> avril 2018

### **Le label « lycée des métiers » :**

- Rend visible l'offre de formation professionnelle pour les usagers et les partenaires de l'école ;
- Encourage les démarches d'amélioration continue, telles que Qualéduc ;
- Reconnaît et valorise une dynamique particulière déployée par l'établissement.

Le Lycée Laennec est dans une démarche de renouvellement du Label « lycée des Métiers Services à la personne » obtenu en 2008, renouvelé une 1<sup>ère</sup> fois en 2012.

L'audit est programmé le lundi 16 avril 2018.

### **Les critères du cahier des charges national**

L'article D. 335-1 du code de l'éducation énonce les sept critères du cahier des charges national requis pour l'obtention du label.

1. **Une offre de formations professionnelles** construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation  
L'offre de formations professionnelles propose des parcours ascendants, favorise les passerelles et les parcours mixtes. L'établissement met en valeur les métiers et les parcours qui y conduisent.
2. **L'accueil de publics de statuts différents**  
L'établissement est organisé pour accueillir des publics de statuts différents (élèves, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, étudiants, etc.), faciliter leur intégration dans un parcours et leur permettre de changer de statut au cours de leur formation.
3. **Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité** agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion.  
L'établissement établit une véritable stratégie partenariale afin de développer des relations durables avec le tissu économique local, les établissements avoisinants (collèges, lycées, centres de formation des apprentis, enseignement supérieur) et d'autres organismes tels que les représentations des branches professionnelles, les dispositifs d'insertion, les missions locales, Pôle Emploi, les centres d'information et d'orientation.

#### 4. **L'organisation d'actions culturelles**

Les actions culturelles touchent un large public. Elles sont significatives et s'inscrivent dans un parcours formalisé et suivi.

#### 5. **La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale**

En s'inscrivant dans les priorités académiques et nationales en matière d'ouverture européenne et internationale et de mobilité des jeunes, l'établissement développe un ensemble cohérent et formalisé d'actions en termes de partenariats, de mobilités, d'échanges à distance, d'actions éducatives, d'enseignement des langues...

#### 6. **La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale**

L'établissement organise des interventions, des actions de prévention et de remédiation pour lutter contre le décrochage scolaire.

Il propose des parcours adaptés aux jeunes faisant valoir leur droit au retour en formation initiale ou le droit au redoublement dans l'établissement d'origine.

#### 7. **Une politique active de communication**

L'établissement définit et met en œuvre un plan de communication pour :

- être clairement identifié par les usagers et les partenaires ;
- promouvoir une offre de formation attractive ;
- valoriser ses relations partenariales ;
- afficher avec dynamisme ses projets.

Un comité de pilotage est nommé au lycée depuis plusieurs années. Il est composé du proviseur, du proviseur-adjoint, de la directrice déléguée aux formations, du gestionnaire, de l'agent d'encadrement, de représentants des élèves et des enseignants impliqués dans les différents groupes de travail.

Ce comité se réunit 3 fois dans l'année au minimum, un calendrier fixe les dates de réunion.

### **Les derniers travaux engagés au LP Laennec :**

#### ✓ **Accompagnement des parcours et prévention du décrochage.**

- Partenariat avec le lycée Thépot pour l'accueil et le suivi des élèves de terminale MELEC souhaitant poursuivre en STS.  
En moyenne : 2 élèves sur 3 continuent en STS.
- Septembre : 3 temps forts concernant l'accueil et la préparation à la voie professionnelle (journée de prérentrée à l'île Tudy pour cohésion de classe, rencontre avec des professionnels sur la façon d'aborder le stage en entreprise, visites d'entreprise...).
- Des passerelles sont mises en place depuis plusieurs années et des passages dans les « 2 sens » existent :
  - de 2<sup>nde</sup> professionnelle vers 2<sup>nde</sup> GT ou 1<sup>ère</sup> technologique.
  - de 2<sup>nde</sup> GT vers 2<sup>nde</sup> professionnelle ou 1<sup>ère</sup> professionnelle.
  - De CAP vers bac professionnel.
- Immersion en 2GT d'élèves décrocheurs au LP et contrat d'engagement.

#### ✓ **Partenariats**

- Courrier d'information aux entreprises sur la réussite et le devenir de nos élèves.

- Réunion d'info tous les 2 ans autour d'un café sur les objectifs des PFMP avec les professionnels.
- Préparation spécifique des élèves avant chaque PFMP.
- Intervention des professionnels dans les examens.
- ✓ **Sécurité et prévention des risques**
  - Consignes de sécurité réactualisées et même présentation graphique des fiches de sécurité pour l'ensemble des machines et équipements.
  - Livret de suivi individuel pour chaque élève.
- ✓ **Ouverture culturelle et internationale.**
  - Un nombre important de projets sont mis en place, des partenariats conclus afin d'ouvrir le LP sur son environnement extérieur (projets intergénérationnels avec les EHPAD du secteur, partenariat théâtre, rencontre d'écrivains avec le Goéland masqué, artiste graveur en résidence, salle de musique à l'internat, ouverture d'un espace de remise en forme au bâtiment LP, etc...).
  - Ouverture internationale : contact avec comité de jumelage de Schleiden pour l'organisation de PFMP à l'étranger.
- ✓ **Développement durable**
  - Un travail est engagé pour développer des circuits courts, des produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée à la demi-pension. Un partenariat est engagé avec l'association « sur un air de terre » pour travailler sur les déchets alimentaires, leur compostage, la mise en relation de producteurs locaux...
  - Etablissement labellisé « zéro phyto » avec gestion différenciée des espaces verts.
  - Ruches introduites depuis plusieurs années au lycée.

Le proviseur,

Michel AYMERICH